



MISE EN ACTIVITÉ À PARTIR DE LA NOTE DE FRANCE STRATÉGIE

Les facteurs d'attractivité des sites de production, d'innovation et des sièges sociaux en Europe

LIVRET ENSEIGNANTS - PARTIE 2



Lucie CANAL et Pauline CANAL, Professeures de SES au lycée George Sand (Domont - 95) et au lycée Joliot Curie (Nanterre - 92)

Aymeric LACHAUX et Rémi LALLEMENT

« Les facteurs d'attractivité des sites de production, d'innovation et des sièges sociaux en Europe », La note de synthèse, France Stratégie, novembre 2020

https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2020-ns-attractivite-investissements-etrangers-novembre.pdf



Deuxième partie : L'Europe, un territoire attractif mais différencié selon les zones géographiques : comment expliquer les choix d'implantation des firmes étrangères sur le sol européen ?

ACTIVITÉ DE SENSIBILISATION : POURQUOI DES ENTREPRISES ÉTRANGÈRES S'IMPLANTENT-ELLES EN FRANCE ?



Source: « La France attire toujours des entreprises étrangères », JT France 2, 22 janvier 2015 https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/video-la-france-attire-toujours-les-entreprises-etrangeres_804583.html

Q1. Pourquoi l'entreprise américaine choisit-elle la France pour fabriquer ses tracteurs?

Présence de travailleurs qualifiés avec un savoir-faire spécifique, dit autrement d'un capital humain important. Le capital humain correspond à l'ensemble des savoirs et savoir-faire de la population active ;

Présence de technologies, dit autrement d'un capital technologique important. Des robots aux bras articulés se sont substitués au travail des ouvriers. Par ailleurs, le travail à la chaîne a été repensé afin que l'ouvrier n'ait plus à se pencher pour attraper les pièces. Ainsi, il est dit que « l'usine est plus moderne, plus performante, plus productive qu'en Turquie ».

Q2. Pour quelle raison aurait-elle pu choisir la Turquie?

Faible coût de la main-d'œuvre grâce aux salaires faibles. Comme il est indiqué dans le reportage, « un salarié turc coûte 30 % moins cher qu'un salarié français ».

Q3. Pourquoi l'entreprise chinoise a-t-elle racheté l'usine française pour fabriquer de l'encre ?

Présence de travailleurs qualifiés avec un savoir-faire spécifique, dit autrement d'un capital humain important : il s'agit d'une encre que les Chinois ne savaient pas fabriquer et qu'ils peuvent maintenant exporter dans le monde entier grâce à la présence d'ingénieurs français qualifiés dans l'entreprise ;



Aides financières à l'innovation importantes, notamment sous la forme de crédits d'impôts. Ces dernières ont permis aux dirigeants de l'entreprise d'investir dans de nouvelles machines coûteuses et plus performantes.

Q4. Que conclure quant aux facteurs déterminant les choix de localisation des entreprises étrangères sur le sol européen ?

En fonction des territoires, les avantages proposés ne sont pas les mêmes et les facteurs déterminant les choix de localisation sont donc divers : coût de la main-d'œuvre, qualification de cette dernière, importance des innovations, incitations fiscales. D'autres facteurs sont déterminants pour choisir la localisation de firmes étrangères sur le sol européen : l'importance des infrastructures telles que le réseau de transport, celle du réseau de télécommunication à haut débit ; la stabilité des régimes politiques et la confiance dans les institutions.

Q5. À partir des éléments mis en évidence précédemment dans l'activité de sensibilisation et des objectifs de la deuxième partie, proposez une problématique.

Le choix d'entreprises étrangères de se localiser sur le sol européen est déterminé à partir des atouts spécifiques de l'économie européenne, ce qui met en évidence l'existence d'avantages comparatifs qui expliquent l'internationalisation de la chaîne de valeur.

(A) L'impact du coût du travail sur les choix de localisation des sites de production, d'innovation et les sièges sociaux en Europe

ACTIVITÉ 1 : Coût du travail et choix de localisation des sites

« En termes d'attractivité, l'analyse confirme par exemple que les sites de production sont plus sensibles aux coûts de main d'œuvre que ne le sont les centres d'innovation et les sièges sociaux. Une baisse du coût du travail en France de 10 % entraînerait ainsi une hausse de 10 % de la part des investissements de production reçus par la France. [...] On constate ainsi qu'une rémunération élevée du travail a un effet négatif dans le cas des activités de production. Dans le cas des sièges sociaux, en revanche, l'impact des salaires est au contraire positif. Cela s'explique sans doute par le fait que le niveau de salaire dans les sièges sociaux est sans comparaison avec le niveau de salaire moyen régional et qu'un salaire moyen élevé traduit une présence nombreuse de cadres et d'aménités favorables à l'installation de ce type de fonctions. »

Source : Aymeric Lachaux et Rémi Lallement, « Les facteurs d'attractivité des sites de production, d'innovation et des sièges sociaux en Europe », Note de France Stratégie, novembre 2020.

Q1. En vous rendant sur le site gouvernemental Vie publique (https://www.vie-publique.fr), donnez une définition du terme « coût du travail ».

Le coût du travail correspond à l'ensemble des dépenses faites par les entreprises et liées à l'utilisation du facteur travail. Il comprend le salaire brut et les cotisations sociales salariales et patronales.



Q2. À l'aide du texte, complétez le tableau suivant.

	Implantation des sites de production	Implantation des sites d'innovation	Implantation des sièges sociaux
Effet négatif de la hausse du coût du travail	•	Pas d'effet significatif	
Effet positif de la hausse du coût du travail		Pas d'effet significatif	•

Q3. Question bilan. En quoi le coût du travail participe-t-il à la fragmentation de la chaîne de valeur?

Le coût du travail n'est pas pris en compte de la même façon selon de type d'implantation envisagé. En effet la décision d'implanter des sites de production ou des sièges sociaux ne se fonde pas sur les mêmes avantages comparatifs. Pour les sites de production, les choix de localisation sont généralement assez sensibles au coût du travail, surtout lorsque l'activité productive envisagée nécessite une main-d'œuvre peu qualifiée. En revanche, les sièges sociaux emploient surtout du personnel très qualifié et très productif et peuvent de ce fait supporter plus facilement un coût du travail relativement élevé. Ainsi, si le coût du travail est pris en compte différemment selon le type d'implantation envisagé, il est un élément déterminant qui explique la fragmentation de la chaîne de valeur.

Transition vers l'activité suivante : Nous allons illustrer les différences de coût du travail au sein de l'Union européenne à l'aide de données statistiques.

ACTIVITÉ 2 : En Europe, un coût du travail plus ou moins élevé en fonction des pays

PARTIE 2 - Étude d'un document

L'exercice suivant correspond à la deuxième partie de l'épreuve composée dans laquelle « il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information ».

Cette partie de l'épreuve est sur 6 points. Il s'agit de répondre à deux questions à l'aide d'un document statistique.





EC2.1 - À l'aide des données du document, vous comparerez le coût horaire moyen du travail au Danemark et en Bulgarie en 2018.

J'affirme. Le coût horaire moyen du travail diffère entre le Danemark et la Bulgarie en 2018.

J'illustre. En effet, le coût horaire moyen du travail au Danemark est de 44,70 € contre 5,30 € en Bulgarie.

Je calcule. Le coût horaire moyen du travail au Danemark est 8,4 fois plus élevé au Danemark qu'en France (44,70/5,30).

EC2.2 - À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous expliquerez en quoi le coût du travail participe à la fragmentation de la chaîne de valeur.

Brève introduction. Le coût du travail se définit comme l'ensemble des dépenses effectuées par les entreprises pour l'usage du facteur travail. Il comprend le salaire brut et les cotisations sociales salariales et patronales. La fragmentation de la chaîne de valeur correspond quant à elle au fait que les différentes étapes de la production d'un produit (conception, fabrication, commercialisation) peuvent être divisées et donc réalisées dans des lieux différents.



J'affirme. Le coût du travail participe à la fragmentation de la chaîne de la valeur puisqu'il est différencié entre les pays de l'Union Européenne : les différentes étapes de la production d'un produit (conception, fabrication, commercialisation) sont divisées et réalisées dans des lieux différents.

J'explique. En effet, les sites de production et les sièges sociaux ne s'appuient pas sur les mêmes avantages comparatifs quant à leurs choix d'implantation. Toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire pour un niveau donné de productivité du travail, les sites de production requérant une main-d'œuvre peu qualifiée sont attirés par un faible coût du travail. En revanche, les sièges sociaux qui réfléchissent à une implantation nécessitant une main-d'œuvre qualifiée, sont disposés à supporter un coût du travail élevé, car il est révélateur de la présence d'une main-d'œuvre qualifiée et plus productive. Le coût du travail qui est pris en compte n'est donc pas déterminant de la même façon, selon qu'il s'agit d'implanter un site de production ou un siège social.

J'illustre. Ainsi, au sein de l'Union européenne, le coût moyen horaire du travail est de 26,60 €. Toutefois, il existe de grandes disparités entre les pays puisque le coût moyen horaire du travail le plus faible concerne la Bulgarie (5,30 €) tandis que le coût moyen horaire du travail le plus fort concerne les pays du Nord et de l'Ouest de l'Union européenne. Le Danemark, le Luxembourg et Belgique ont tous les trois un coût moyen horaire du travail supérieur à 40 €. La France fait également partie des pays européens où le coût moyen horaire du travail reste relativement élevé puisqu'il atteint 36,50 €. Les pays pour lesquels le coût moyen horaire du travail est le plus faible sont souvent des pays d'Europe de l'est (Roumanie et Bulgarie, où le coût moyen horaire du travail est inférieur à 6,50 euros).

Brève conclusion. La présence d'un coût du travail différencié au sein de l'UE participe à fragmentation de la chaîne de valeur puisqu'elle induit une division dans la réalisation des différentes étapes de la production d'un produit.

Transition : Le coût de production explique en partie l'internationalisation de la chaîne de valeur. La fiscalité joue également un rôle.

L'impact de la fiscalité sur les choix de localisation des sites de production, d'innovation et les sièges sociaux en Europe

Activité 3 : Fiscalité et choix de localisation des sites

« Les variables fiscales influent différemment sur les choix de localisation selon la fonction considérée. Pour les activités d'innovation, le seul effet significatif (avec le signe positif attendu) concerne les incitations fiscales à la R&D. Pour la production, les impôts de production semblent exercer un impact significatif mais pas le taux d'imposition des sociétés. Pour les sièges sociaux, tant les taxes sur la production que l'impôt effectif sur les sociétés semblent avoir un effet significativement négatif sur les choix de localisation. Le fait que l'impôt sur les sociétés n'ait un impact négatif et significatif que sur les sièges sociaux peut être interprété comme un signe d'optimisation fiscale. Ainsi, les estimations suggèrent qu'une baisse des impôts de production de 5 Md€ conduirait à une augmentation de 2,3 % de la probabilité qu'une entreprise localise un centre de production en France. Rejoindre le niveau des impôts de production en Allemagne (0,6 % du PIB en 2018) avec une baisse de 2,3 points de PIB des impôts de production en France (soit 54 Md€ en 2018) augmenterait cette probabilité d'envi-



ron 25 %. [...] Une hausse équivalente des aides fiscales à la R & D (5 Md \in) [baisse de 5 Md \in] se traduirait par une hausse de 43 % de la part des investissements d'innovation reçus par la France. Enfin, la baisse de l'impôt sur les sociétés de 5 Md \in entraînerait une hausse de 8 % de la probabilité de choisir la France comme siège social pour les multinationales extra-européennes. Par comparaison, une réduction de 25 % de l'indice des barrières au commerce et à l'investissement en France (soit le niveau de la Suisse) augmenterait la probabilité d'investir en France pour les activités de production, d'innovation et les sièges sociaux de respectivement 7 %, 8 % et 15 %. »

Source : Aymeric Lachaux et Rémi Lallement, « Les facteurs d'attractivité des sites de production, d'innovation et des sièges sociaux en Europe », Note de France Stratégie, novembre 2020

Q1. Définir le terme « fiscalité ».

La fiscalité représente l'ensemble des mesures prises par les pouvoirs publics pour percevoir des impôts, des taxes ou distribuer des subventions (aides fiscales).

Q2. Relevez dans le texte les deux impôts payés par les entreprises.

La production d'un bien ou d'un service par une firme donne lieu au paiement de plusieurs impôts sur la production, qui sont en France la cotisation sur la valeur-ajoutée des entreprises (CVAE), la cotisation foncière des entreprises (CFE), la contribution sociale de solidarité des entreprises (C3S), mais aussi celui d'un impôt sur les sociétés concernant le bénéfice qu'elle tire de l'activité.

Q3. Le texte mentionne des « aides fiscales à la R&D ». A l'aide de la vidéo suivante d'info.net (https://www.youtube.com/watch?v=900WIW_yPEo&ab_channel=Infonet), un portail destiné à l'information légale, juridique et financière, présentez un exemple de cette mesure sur le sol français.

Le Crédit Impôt Recherche (CIR) est un dispositif de soutien aux activités de recherche et de développement des entreprises. Il consiste à offrir aux entreprises des réductions d'impôts en échange de leurs investissements en R&D.

Toutes les entreprises peuvent bénéficier du CIR, quelles que soient leur forme juridique, leur taille ou leur secteur d'activité.

Q4. À l'aide du texte, complétez le tableau suivant.

	Implantation des sites de production	Implantation des sites d'innovation	Implantation des sièges sociaux
Quel est l'effet de l'impôt sur la production	Négatif	NS	Négatif
Quel est l'effet de l'impôt sur les sociétés ?	NS	NS	Négatif
Quel est l'effet des aides fiscales à la R&D ?	/	Positif	/



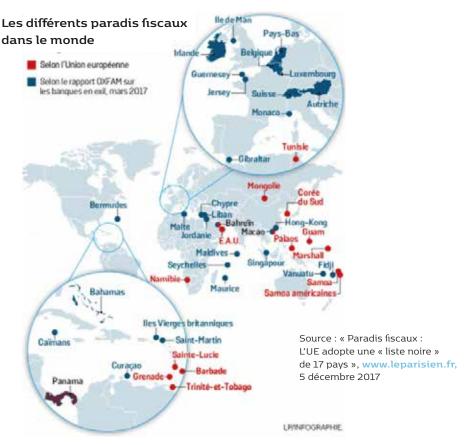
Q5. Que se passerait-il en termes de localisation des sites si les impôts sur la production et sur les sociétés étaient diminués de 5 milliards d'euros ? Si les aides fiscales à R&D étaient augmentées de 5 milliards d'euros ?

- Réduction de 5 milliards d'euros des impôts sur la production () augmentation de 2,3 % de la probabilité d'implantation des sites de production et de 6,6 % celle des sièges sociaux.
- Réduction de 5 milliards d'euros de l'impôt sur les sociétés () augmentation d'environ 8 % de la probabilité d'implantation des sièges sociaux.
- Hausse de 5 milliards d'euros des aides à la R&D () augmentation d'environ 43 % de la probabilité d'implantation des sites d'innovation.

Q6. Après avoir défini le terme « optimisation fiscale », expliquez la phrase soulignée.

L'optimisation fiscale est une technique légale visant à profiter de la différence de taux de fiscalité d'un pays à l'autre dans le but de payer le moins d'impôts. Ainsi les entreprises ont tendance à localiser leur siège social dans des territoires où la fiscalité est plus avantageuse. Cette pratique est légale, contrairement à la fraude fiscale qui est illégale : cette dernière consiste à contourner volontairement la législation fiscale afin de ne pas payer d'impôt. Sont notamment concernés les « paradis fiscaux », c'est-à-dire des pays ou territoires dans lesquels la fiscalité est extrêmement réduite, voire nulle ; l'imposition sur les sociétés y est particulièrement faible comparativement à celle des autres pays. Sans aller jusque-là, une entreprise peut également pratiquer l'optimisation fiscale en choisissant un pays où la fiscalité est simplement moindre que dans le pays d'origine de ladite entreprise. La phrase soulignée met en évidence le fait que l'impôt sur les sociétés a en général un impact sur l'implantation des sièges sociaux et pas sur celle des sites de production et d'innovation.

Q7. À l'aide de l'infographie suivante, expliquez où se localisent les sièges sociaux en Europe





En Europe, les sièges sociaux ont tendance à être localisés dans les pays qui ont certaines caractéristiques des paradis fiscaux, notamment le Luxembourg, la Suisse, les Pays-Bas, la Belgique, l'Irlande et Monaco. En effet, il convient toutefois de ne pas les considérer comme des paradis fiscaux en tant que tels puisque d'après l'actualisation de la liste des paradis fiscaux établie par la Commission européenne adoptée le 18 février 2020, il n'y a pas de paradis fiscaux dans l'UE.

Q8. Question bilan. En quoi la fiscalité participe-t-elle à la fragmentation de la chaîne de valeur ?

La fiscalité participe à la fragmentation de la chaîne de valeur dans la mesure où les impôts sur la production et ceux sur les sociétés sont à des niveaux différents selon les pays : certains ont des taux d'imposition élevés tandis que d'autres en ont de plus faibles. Une pression fiscale élevée en termes d'impôts sur la production ou d'impôts sur les sociétés décourage l'installation de sièges sociaux et de sites de production. A l'inverse, les aides fiscales à la R&D ont un impact positif sur la localisation des sites d'innovation.

Note à l'attention du professeur : on pourra établir la distinction entre la compétitivité prix et la compétitivité hors-prix. En effet, certains choix de localisation de firmes sur un territoire étranger permettent de favoriser la compétitivité prix, d'autres la compétitivité hors-prix.

Rappelons que la compétitivité prix correspond à la capacité d'une entreprise ou d'un pays à offrir – à qualité égale – un bien ou un service à un prix inférieur à celui des concurrents, ou tout au moins de produire à moindre coût, ce qui permet aux entreprises de vendre à un prix plus bas et donc, d'appliquer au prix de vente une plus grande marge supplémentaire. La compétitivité hors-prix renvoie à la capacité d'une entreprise ou d'un pays à offrir un bien ou un service différencié de ceux de ses concurrents (qualité du produit, innovation, qualité du service après-vente, délais courts, fortes garanties, image de marque, design, etc.). Nous voyons donc que les coûts de main-d'œuvre ne sont pas toujours déterminants dans les choix de localisation des firmes. C'est notamment le cas pour les activités de fabrications sophistiquées (telles que les industries du médicament ou du semi-conducteur) qui mobilisent une main-d'œuvre très qualifiée, des équipements modernes ainsi que de nombreuses innovations.

- De la baisse du coût du travail et de la fiscalité, que nous avons évoquée dans cette deuxième partie, permet d'améliorer la compétitivité-prix puisqu'elle diminue les coûts de production et offre donc à l'entreprise la possibilité de vendre son produit moins cher ou d'appliquer au prix de vente une plus grande marge bénéficiaire.
- D'autres déterminants du choix de localisation relèvent plutôt de la compétitivité hors-prix comme la qualification de la main-d'œuvre. En effet, une qualification élevée permet de conceptualiser un bien différent avec un haut niveau d'innovation, ou bien de réaliser des activités de fabrication sophistiquées et intensives en technologies.



ÉVALUATION FORMATIVE DU II

- Q1. La hausse du coût du travail a un effet positif sur l'implantation des sites de production.
 - Vrai
 - Faux

Commentaire: toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire notamment à niveau de productivité constant, plus le coût du travail s'élève, moins il est intéressant d'installer un site de production demandant une main-d'œuvre peu qualifiée. Ce sont alors des pays présentant un coût du travail plus faible qui deviennent plus attractifs.

- Q2. Même si cela dépend d'autres variables (niveau de fiscalité, cadre de vie pour pouvoir recruter et garder les cadres, etc.), des salaires élevés tendent à favoriser l'implantation des sièges sociaux sur le territoire.
 - Vrai
 - Faux

Commentaire: salaires élevés et implantation de sièges sociaux sont indirectement liés: la qualité de la main-d'œuvre influant sur les décisions relatives aux sièges sociaux, peut justifier un niveau de salaires élevé. Mais il ne faut pas négliger l'importance du niveau de la fiscalité et du cadre de vie dans le recrutement de cadres pour les sièges sociaux.

- Q3. La fiscalité ne prend en compte que les impôts et les taxes.
 - Vrai
 - Faux

Commentaire : la fiscalité inclut impôts, taxes et subventions.

- Q4. Le Crédit impôt recherche (CIR) correspond à un dispositif de soutien à la R&D.
 - Vrai
 - Faux

Commentaire : le CIR est un dispositif, en France, permettant de diminuer les impôts lorsque des dépenses de R&D ont été engagées par des entreprises. Le dispositif n'étant pas automatique, les entreprises doivent demander à en bénéficier.

- Q5. Les aides fiscales à la R&D ont un impact négatif sur l'implantation des sites d'innovation.
 - Vrai
 - Faux

Commentaire: Toutes choses égales par ailleurs, plus les aides fiscales (comme le CIR) sont élevées, plus elles incitent à l'innovation. Cela se traduit par une hausse de l'implantation de sites d'innovation sur les territoires bénéficiant de ces aides. Il convient de souligner que le rôle des aides fiscales dans l'implantation de sites d'innovation dépend également et très largement d'autres variables, telles que par exemple la qualité du personnel de R&D, les liens avec les unités de production ou encore la présence de clients à proximité.



Q6. Un impôt sur la production élevé a un impact négatif sur l'implantation des sites de production.

- Vrai
- Faux

Commentaire: Toutes choses égales par ailleurs, plus les impôts sur la production sur un territoire donné sont élevés, plus les coûts de production augmentent pour les entreprises, et moins elles souhaitent produire sur le dit territoire.

- Q7. Les entreprises se livrent souvent à des pratiques d'optimisation fiscale lorsqu'elles décident de la localisation de leurs sièges sociaux.
 - Vrai
 - Faux

Commentaire: la volonté de payer moins d'impôts sur les sociétés détermine souvent le choix des entreprises pour l'implantation de leurs sièges sociaux dans tel ou tel territoire.

SYNTHÈSE

L'Union européenne apparaît comme un territoire attractif pour les entreprises étrangères, puisqu'on constate que de nombreux sites de production, d'innovation ainsi que des sièges sociaux d'entreprises extra-européennes s'y implantent. Certains pays comme la Suisse ou le Luxembourg semblent attirer davantage les sièges sociaux ; d'autres comme l'Espagne ou l'Italie attirent plutôt des sites d'innovation. Un dernier groupe de pays d'Europe de l'Est (Pologne, Roumanie, Slovaquie, Hongrie) est plutôt attractif en termes de sites de production.

Le constat de l'attractivité du territoire européen pour les sirmes étrangères amène à s'interroger sur les facteurs explicatifs : les firmes cherchent à bénéficier des spécialisations de chaque territoire, à l'origine d'avantages comparatifs. Ces avantages comparatifs sont en partie liés au coût du travail et à la fiscalité. Quant aux sièges sociaux, ils s'installent dans des territoires où le coût du travail est plus élevé, révélateur de la présence d'une main d'œuvre qualifiée. Un autre facteur des choix de localisation déterminant réside dans l'environnement fiscal. Un taux d'imposition sur la production élevé décourage l'implantation de sites de production et de sièges sociaux. De plus, lorsque l'impôt sur les sociétés dans un pays est élevé, les sièges sociaux s'y installent rarement puisque les entreprises adoptent des stratégies d'optimisation fiscale et peuvent préférer s'installer dans des zones à moindre pression fiscale. Enfin, les territoires dans lesquels les aides fiscales à la R&D sont élevées attirent les centres d'innovation, qui sont ainsi encouragés à s'y implanter.

VÉRIFICATION DES ACQUIS

- Q1. L'environnement fiscal est un facteur déterminant le choix de localisation des firmes
 - A Pour les sites d'innovation
 - Pour les sièges sociaux
 - Pour les sièges sociaux et les sites de production

Réponse (A) (les aides fiscales à la R&D font partie de l'environnement fiscal) et (C)



Q2. Les fl	ux d'IDE entrants traduisent l'installation :
A	De firmes nationales sur le territoire étranger
В	De firmes étrangères sur le territoire national
e	De firmes nationales sur le territoire national
	Réponse B
Q3. En 20	018, le pays qui accueille le plus de projets de centres d'innovation est :
A	La France
В	L'Allemagne
C	Le Royaume-Uni
	Réponse A
	es choses égales par ailleurs, un coût du travail faible est un avantage comparatif lettant d'attirer des entreprises étrangères :
A	Vrai
В	Faux
	Réponse A
• Q5. La Fro	ance est plutôt attractive pour l'implantation :
A	Des sièges sociaux
В	Des sièges sociaux et des sites d'innovation
G	Des sites de production et d'innovation
	Réponse G
	ein des pays de l'UE, ceux qui font le plus preuve d'un avantage comparatif pour les tes de production sont :
A	Ceux d'Europe occidentale
В	Ceux d'Europe centrale
	Réponse B
• Q7. Quels	s pays présentent des caractéristiques de paradis fiscaux ?
A	La France
B	Le Luxembourg
9	La Suisse
	Réponse B et C



Q8. L'optimisation fiscale consiste à :

- A Rechercher des taux d'imposition plus bas que ceux pratiqués dans le pays d'origine
- B Rechercher des taux d'imposition plus élevés que ceux pratiqués dans le pays d'origine
- @ Rechercher des taux d'imposition équivalents à ceux pratiqués dans le pays d'origine
 - Réponse 🛕

Q9. La co-localisation consiste à regrouper sur un même territoire :

- A Les sites de production et les sièges sociaux
- Les sites d'innovation et les sièges sociaux
- Les sites de production et les sites d'innovation
 - Réponse 🕒

Q10. Toutes choses égales par ailleurs, une baisse drastique de l'impôt sur les sociétés en France :

- Augmenterait la probabilité de choisir la France comme lieu d'implantation des sièges sociaux
- B Diminuerait la probabilité de choisir la France comme lieu d'implantation des sièges sociaux
- C Laisserait inchangée la probabilité de choisir la France comme lieu d'implantation des sièges sociaux
 - Réponse 🛕

Q11. Toutes choses égales par ailleurs, une hausse drastique des aides à la R&D en France :

- Diminuerait la probabilité de choisir la France comme lieu d'implantation des sites d'innovation
- B Augmenterait la probabilité de choisir la France comme lieu d'implantation des sites d'innovation
- C Laisserait inchangée la probabilité de choisir la France comme lieu d'implantation des sites d'innovation
 - Réponse 📵

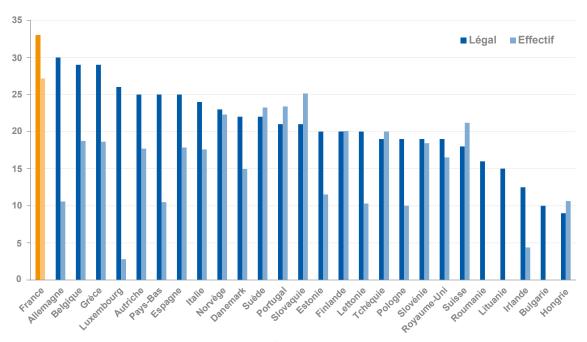
Q12. Parmi les pays européens, celui qui détient le taux d'imposition effectif sur les sociétés le plus élevé est :

- A La Hongrie
- B Le Luxembourg
- C La France
 - Réponse 🕒



PROPOSITION D'ÉVALUATION - EC2

Taux d'imposition sur les sociétés (%, 2018)



Source : Aymeric Lachaux et Rémi Lallement, « Les facteurs d'attractivité des sites de production, d'innovation et des sièges sociaux en Europe », Note de France Stratégie, novembre 2020.

Note: Le taux d'imposition légal, aussi appelé taux d'imposition nominal, correspond au taux apparent que doivent payer les entreprises, sans prendre en compte les déductions ou exemptions éventuelles. Le taux d'imposition effectif, aussi appelé taux d'imposition réel, mesure la charge fiscale qui pèse réellement sur les entreprises.

EC2.1 - À l'aide des données du document, vous comparerez le taux d'imposition légal sur les sociétés en 2018 en France et en Hongrie.

J'affirme. En 2018, en France et en Hongrie, le taux d'imposition légal est différent.

J'illustre. Ainsi, en 2018, le taux d'imposition sur les sociétés est de 33 % en France contre 9 % en Hongrie.

Je calcule. Cette différence entre les taux d'imposition de la France et de la Hongrie correspond à un écart de **24 points de pourcentage**. Dit autrement, le taux d'imposition légal est environ 3,7 fois plus élevé en France qu'en Hongrie.

EC2.2 - À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous expliquerez en quoi le taux d'imposition sur les sociétés participe à la fragmentation de la chaîne de valeur.

Brève introduction. Le taux d'imposition sur les sociétés correspond à un impôt payé par les entreprises. Il fait donc partie de la fiscalité, qui se définit comme l'ensemble des mesures (impôts, taxes, aides fiscales) prises par les pouvoirs publics. La fragmentation de la chaîne de valeur correspond quant à elle au fait que les différentes étapes de la production d'un produit (conception, fabrication, commercialisation) sont divisées et réalisées dans des lieux différents.



J'affirme. Le taux d'imposition sur les sociétés participe à la fragmentation de la chaîne de valeur puisqu'il est différent d'un pays à l'autre au sein de l'UE.

J'explique. En effet, la différence d'imposition sur les sociétés exerce un impact négatif sur l'implantation des sièges sociaux en Europe. La France dispose du taux d'imposition légal sur les sociétés le plus élevé d'Europe. A l'inverse, c'est en Irlande, Bulgarie et Hongrie que les taux d'imposition sur les sociétés sont les plus faibles. Ce constat établi au niveau de l'UE n'est qu'une illustration de ce qui se passe à l'échelle mondiale : les pays en développement disposent globalement de taux d'imposition plus bas que celui qui existe dans les pays développés et attirent ainsi certaines entreprises.

J'illustre. Ainsi, en France, le taux d'imposition légal sur les sociétés est de 33 % alors que ceux de l'Irlande, de la Bulgarie et de la Hongrie sont inférieurs à 13 %, soit un écart de 20 points de pourcentage. Dit autrement, le taux d'imposition légal est environ 2,5 fois plus élevé que ceux pratiqués en Bulgarie et en Hongrie. Par exemple, Dublin abrite le siège social de Google Europe en Irlande, l'entreprise souhaitant bénéficier d'un taux d'imposition sur les sociétés plus avantageux.

Brève conclusion. La présence de taux d'imposition sur les sociétés différents au sein de l'UE participe à la fragmentation de la chaîne de valeur puisqu'elle induit une division dans la réalisation des différentes étapes de la production d'un produit. En effet, moins les impôts sur la production et les impôts sur les sociétés sur un territoire sont élevés, plus la direction d'une entreprise va être incitée à y placer son siège social et / ou ses sites de production. En revanche, la localisation des sites d'innovation suivant d'autres logiques (recherche d'aides fiscales à la R&D notamment), une entreprise peut être incitée à les localiser dans un territoire différent. Les étapes successives de la fabrication d'un bien – telles que l'innovation et la production – sont fragmentées dans différents pays.

PISTES POUR LE GRAND ORAL

Ou'est-ce que l'épreuve du Grand Oral?

Bulletin officiel spécial n° 2 du 13 février 2020

Épreuve orale dite « Grand oral » de la classe de terminale de la voie générale à compter de la session 2021 de l'examen du baccalauréat.

DÉFINITION ET OBJECTIFS

• Épreuve orale

• Durée : 20 minutes

• Préparation : 20 minutes

• Coefficient: 10

L'épreuve orale terminale est l'une des cinq épreuves terminales de l'examen du baccalauréat.

Elle est obligatoire pour tous les candidats qui présentent l'épreuve dans les mêmes conditions.

[...]



FINALITÉ DE L'ÉPREUVE

L'épreuve permet au candidat de montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante. Elle lui permet aussi de mettre les savoirs qu'il a acquis, particulièrement dans ses enseignements de spécialité, au service d'une argumentation, et de montrer comment ces savoirs ont nourri son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel.

ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE

• L'épreuve est notée sur 20 points.

Le jury valorise la solidité des connaissances du candidat, sa capacité à argumenter et à relier les savoirs, son esprit critique, la précision de son expression, la clarté de son propos, son engagement dans sa parole, sa force de conviction. Il peut s'appuyer sur la grille indicative de l'annexe 1.

FORMAT ET DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

• L'épreuve, d'une durée totale de 20 minutes, se déroule en trois temps :

Premier temps: présentation d'une question (5 minutes)

Au début de l'épreuve, le candidat présente au jury deux questions.

Ces questions portent sur les deux enseignements de spécialité soit pris isolément, soit abordés de manière transversale.

[...]

Le jury choisit une des deux questions. Le candidat dispose de 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et réaliser, s'il le souhaite, un support qu'il remettra au jury sur une feuille qui lui est fournie. Ce support ne fait pas l'objet d'une évaluation. L'exposé du candidat se fait sans note.

Le candidat explique pourquoi il a choisi de préparer cette question pendant sa formation, puis il la développe et y répond.

Le jury évalue les capacités argumentatives et les qualités oratoires du candidat.

Deuxième temps : échange avec le candidat (10 minutes)

Le jury interroge ensuite le candidat pour l'amener à préciser et à approfondir sa pensée. Il peut interroger le candidat sur toute partie du programme du cycle terminal de ses enseignements de spécialité et évaluer ainsi la solidité des connaissances et les capacités argumentatives du candidat.

Troisième temps: échange sur le projet d'orientation du candidat (5 minutes)

Le candidat explique en quoi la question traitée éclaire son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel. Il expose les différentes étapes de la maturation de son projet (rencontres, engagements, stages, mobilité internationale, intérêt pour les enseignements communs, choix de ses spécialités, etc.) et la manière dont il souhaite le mener après le baccalauréat.



Le jury mesure la capacité du candidat à conduire et exprimer une réflexion personnelle témoignant de sa curiosité intellectuelle et de son aptitude à exprimer ses motivations.

Le candidat effectue sa présentation du premier temps debout, sauf aménagements pour les candidats à besoins spécifiques. Pour le deuxième et le troisième temps de l'épreuve, le candidat est assis ou debout selon son choix.

Source: https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2002780N.htm

MISE EN ACTIVITÉ À PARTIR DE PROPOSITIONS DE SUJETS SUR LE GRAND ORAL

Consigne: Vous êtes dirigeant d'un institut d'analyse économique. Des entreprises vous ont demandé de mener différentes études afin qu'elles puissent prendre les meilleures décisions dans un futur proche. Elles vous demandent d'enregistrer une analyse d'une durée de 5 minutes pour l'une des deux questions ci-dessous.

- Quels sont pour les firmes les atouts de la relocalisation sur le territoire national?
- La covid-19 va-t-elle favoriser la relocalisation des firmes sur le territoire national à moyen terme?

Quelques pistes de réflexion :

Avantages pour les entreprises

- Volonté de trouver des fournisseurs locaux
- Redorer son image de marque et sa notoriété en renforçant notamment la qualité des produits
- Réduire les coûts liés aux taux de change : l'ensemble des achats de fournitures/machines réalisés est effectué dans la monnaie nationale, ce qui évite les coûts de conversion et permet de se prémunir contre les variations des taux de change.
- Réduire les coûts logistiques liés au transport et des coûts de coordination liés à la distance géographique
- Réduire les délais de livraison liés à une baisse de la distance géographique
- De plus grandes facilités à répondre aux besoins de la demande locale
- Dans le contexte de crise sanitaire et de limitation des échanges commerciaux, moindre dépendance de l'entreprise à l'égard des fournisseurs étrangers, avec une réduction du risque inhérent à la distance physique

Avantages pour les consommateurs

- Plus grande transparence sur les produits achetés pour les consommateurs
- Demande locale mieux satisfaite du fait de la proximité entre la firme et les consommateurs
- Renouvellement plus régulier des gammes en raison du raccourcissement des délais de livraison



Avantages pour le pays

- Oréation d'emplois sur le territoire national grâce à la relocalisation des sites de production sur ce dernier
- (>) Réduction des dégradations environnementales liées aux transports

LEXIQUE

Avantage comparatif: Un pays dispose d'un **avantage comparatif** dans la production du bien pour lequel il est le meilleur ou le moins mauvais au regard de sa dotation factorielle.

Chaîne de valeur : Ensemble des opérations de conception, de logistique, de production et de services nécessaires à la production d'un produit final – chacune de ces opérations ajoute de la valeur au produit.

Compétitivité-prix: Capacité d'un pays ou d'une entreprise à faire face à la concurrence en termes de prix.

Compétitivité hors-prix: Capacité d'un pays ou d'une entreprise à faire face à la concurrence en s'appuyant sur des éléments hors-prix fondés sur la qualité, l'innovation, la différenciation.

Coût du travail : Le coût du travail se définit comme l'ensemble des dépenses faites par les entreprises et liées à l'utilisation du facteur travail. Il comprend le salaire brut et les cotisations sociales salariales et patronales.

Dotation factorielle: la **dotation factorielle** correspond à la quantité de facteurs de production (capital, travail et ressources naturelles) dont dispose un pays et qui détermine sa spécialisation selon la théorie des avantages comparatifs.

Firmes multinationales (FMN): Une firme multinationale est une entreprise contrôlant au moins une unité de production à l'étranger. À la tête d'une firme multinationale se trouve la société mère dont dépendent les filiales implantées dans les différents pays.

Le contrôle de la filiale se fait soit par la création d'une entreprise à l'étranger, soit par des **investis**sements directs à l'étranger (IDE).

Fiscalité: La **fiscalité** représente l'ensemble des mesures prises par les pouvoirs publics pour percevoir des impôts, des taxes ou distribuer des subventions (aides fiscales).

Fragmentation de la chaîne de valeur : La fragmentation de la chaîne de valeur correspond au fait que les différentes étapes de la production d'un produit (conception, fabrication, commercialisation) sont divisées et réalisées dans des lieux différents.



Investissements directs à l'étranger (IDE): Les IDE (investissements directs à l'étranger) sont les mouvements internationaux de capitaux réalisés en vue de créer, développer ou maintenir une filiale à l'étranger. Les IDE peuvent correspondre à : (1) la création d'une entreprise à l'étranger par une FMN ; (2) l'acquisition d'au moins 10 % du capital d'une société déjà existante, sinon il ne s'agit que d'un placement qu'on appelle un investissement de portefeuille.

Les IDE entrants: flux d'investissements réalisés par des pays étrangers au sein d'un territoire national. Cela se traduit par l'installation d'un site de production étranger sur le territoire national. Les IDE sortants: flux d'investissements réalisés par un pays vers des pays étrangers. Cela se traduit par l'installation d'un site de production national sur un territoire étranger.

Les IDE sortants : flux d'investissements réalisés par un pays vers des pays étrangers. Cela se traduit par l'installation d'un site de production national sur un territoire étranger.

Innovation : Les **innovations** sont des applications industrielles et commerciales d'une invention. Il en existe trois principales : innovations de produits, innovations de procédé, innovations commerciales :

- Innovations de produits : Création de nouveaux biens ou services qui se diffusent à
- l'ensemble des consommateurs.
 - Innovations de procédés : Création de nouveaux moyens de production utiles pour les
- producteurs.

Innovations commerciales: Création de nouveaux moyens pour vendre les biens et les services.

Optimisation fiscale : L'optimisation fiscale est une technique visant à profiter des taux de fiscalité différents entre les pays afin de payer moins d'impôts.

Paradis fiscaux: Lieu géographique où la réglementation fiscale est extrêmement faible.

Recherche et développement (R&D) : Activité qui permet les innovations. Elle englobe la recherche fondamentale (travaux menés dans le but d'acquérir de nouvelles connaissances sans envisager une application particulière) et la recherche appliquée (travaux menés dans le but d'acquérir de nouvelles connaissances dans un but précis).

Siège social: Lorsqu'une société exerce son activité dans plusieurs établissements parfois sur plusieurs territoires, l'un d'entre eux, le siège social, est une entité dévolue à l'élaboration de la stratégie productive, à la prise de décision et au commandement s'exerçant sur l'ensemble des sites de la société.

Site de production : Les sites de production sont des lieux où se concentrent la production des biens.

Site d'innovation : Les sites d'innovation sont des lieux où se concentre la recherche et développement (R&D), en amont de la production.

Spécialisation: Concentration de la production d'une entreprise ou d'un pays sur un nombre limité de produits pour lequel un avantage comparatif est obtenu.





À PROPOS

DU PROGRAMME ENSEIGNANTS-ENTREPRISES DE L'INSTITUT DE L'ENTREPRISE

Institut de l'entreprise

29, rue de Lisbonne, 75008 Paris

Tél.: 01 53 23 05 49 - Fax.: 01 47 23 79 01

beatrice.couairon@idep.net

- Cette ressource a été réalisée dans le cadre du Programme Enseignants-Entreprises de l'Institut de l'entreprise développé en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale. Retrouvez cette mise en activité sur www.melchior.fr ainsi que des cours de SES, des faits d'actualité, des notes de lecture...
- Créé en 1975, l'Institut de l'entreprise est un think tank indépendant de tout mandat syndical ou politique. Association à but non lucratif, l'Institut de l'entreprise a une triple vocation : être un centre de réflexion, un lieu de rencontre et un pôle de formation.





À PROPOS DE FRANCE STRATÉGIE

- Institution autonome, placée auprès du Premier ministre, France Stratégie contribue à l'action publique et éclaire le débat.
- Elle réalise et diffuse à un public large et aux décideurs publics des études originales sur les grandes évolutions économiques et sociales, et les enjeux de soutenabilité.
- Elle produit également des évaluations de politiques publiques à la demande du gouvernement.
- Suivez toute l'actualité de France Stratégie : www.strategie.gouv.fr et sur les réseaux sociaux.

Les publications de France Stratégie sont des ressources que l'on peut proposer aux élèves et mobiliser dans le cadre du traitement des programmes de sciences économiques et sociales. Elles traitent de sujets qui mettent en évidence des enjeux économiques et sociétaux qui entrent en résonnance avec ce qui est enseigné.

Les activités proposées ci-dessous à partir de la note d'analyse « Les facteurs d'attractivité des sites de production, d'innovation et des sièges sociaux en Europe » ont pour objectif d'étendre ou d'approfondir certaines connaissances et de travailler des savoir-faire. À partir de la lecture et de l'analyse de documents d'experts, il s'agit de travailler de courts exercices qui éveilleront la curiosité des élèves sur des points d'actualité et inviteront à s'interroger sur les résultats des politiques publiques. Les activités ci-dessous n'ont pas l'ambition d'utiliser chaque élément de la note d'analyse de France Stratégie ; elles constituent un guide pour s'approprier les principaux enjeux qu'elle met en exerque.

Cette proposition de mise en activité a été pensée de manière modulaire, dans un souci à la fois de liberté et de différenciation pédagogiques.